

FICHE DE POSTE DE Gestionnaire Expert Juriste

CATEGORIE A

Poste ouvert aux fonctionnaires ou contractuels de droit public (CDD de trois ans)
(Poste basé à Issy-les-Moulineaux 92)

Le Centre national de gestion gère la carrière de plus de 65 000 praticiens hospitaliers, praticiens hospitalo-universitaires et directeurs de la fonction publique hospitalière.

Le CNG est au service de chaque professionnel qu'il recrute et accompagne. Il œuvre également en faveur des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Nous assumons 3 missions phares :

- **Recruter** : organisation des concours médicaux et administratifs nationaux ; gestion des autorisations nationales d'exercice des praticiens à diplômes étrangers,
- **Orienter** : de la nomination au départ en retraite ; conseil durant toute la carrière,
- **Soutenir** : accompagnement individuel et collectif des professionnels et des établissements dans leur gestion RH et le développement des compétences.

Aux côtés de nos partenaires, notre action contribue à favoriser l'épanouissement et le développement professionnel des praticiens hospitaliers et des directeurs de la fonction publique hospitalière, à renforcer l'attractivité de leurs métiers et à améliorer le fonctionnement des établissements au sein desquels ils travaillent.

LES MISSIONS ET ORGANISATION DEPARTEMENT DE GESTION DES PRATICIENS HOSPITALIERS (DGPH)

Description du département :

Le département gestion des praticiens hospitaliers (DGPH) met en œuvre les politiques de l'Etat relatives à la carrière des praticiens hospitaliers. Il assure, sous la responsabilité de la cheffe de département assistée d'une adjointe, l'ensemble des activités relatives à la gestion de carrière des praticiens hospitaliers (PH) : la nomination, l'installation, la titularisation, la mutation, le détachement, la disponibilité, la prolongation d'activité, le recul de limite d'âge, la retraite). Il gère également les situations individuelles complexes des PH.

Le DGPH gère :

- les praticiens hospitaliers (58 500) pour l'ensemble des actes liés à leur carrière ;
- les personnels hospitalo-universitaires (6500) conjointement avec les services du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et des universités pour l'ensemble des actes de la carrière.

Pour remplir ses missions, le DGPH a mis en place l'organisation suivante :

- la gestion des praticiens hospitaliers est assurée par huit gestionnaires ;
- la gestion des personnels hospitalo-universitaires est assurée par deux gestionnaires spécialisés ;
- la gestion de la protection sociale est assurée par un juriste qui prend en charge les procédures spécifiques : suivi des médiations, des recherches d'affectation, surnombres et procédures médicales, organisation des commissions statutaires nationales (CSN) ;

- les procédures disciplinaires et d'insuffisance professionnelle des praticiens hospitaliers sont organisées par trois juristes. (Programmation des conseils de discipline, secrétariat de la juridiction disciplinaire des personnels hospitalo-universitaires) ;
- un chef de projet SI est responsable de l'application de gestion des praticiens hospitaliers SIGMED ;
- un chef de projet LOGIMEDH est en charge du déploiement de ce logiciel ;
- une chargée d'études juridiques transverse au département ;
- une assistante qui organise et prend en charge les missions de secrétariat.



Sous l'autorité directe de la cheffe de département, le/la juriste est chargé (e) :

Des PH en position de recherche d'affectation

, De suivre les situations statutaires relevant de la commission statutaire nationale (CSN) et d'organiser en conséquence les CSN

De répondre à toute demande des EPS et des PH relative à la protection sociale, notamment les situations attachées à la réunion d'un comité médical.

Au titre du suivi des dossiers de recherche d'affectation, le gestionnaire devra :

- instruire des demandes de placement en recherche d'affectation ;
- instruire auprès des services des agences régionales de santé et des directions des établissements publics de santé les documents requis par la procédure de recherche d'affectation ;
- engager la procédure et présenter le dossier devant la commission statutaire nationale ;
- préparer le dossier pour la direction générale avec l'arrêté de placement en recherche d'affectation ;
- accompagner le praticien hospitalier dans ses démarches de repositionnement pendant la recherche d'affectation en lien avec le département de coaching ;
- organiser la sortie de la procédure de recherche d'affectation et prendre les décisions juridiques qui en découlent.

Au titre du suivi des procédures liés aux PH en probatoire, est chargé de:

-Instruire et suivre les dossiers de PH en probatoire pour lesquels est requis un passage en commission statutaire nationale (CSN)

- préparer les documents à soumettre aux différents membres de la CSN ;
- préparer les arrêtés modificatifs de nomination des membres siégeant à la CSN ;
- en organiser les séances et rédiger l'avis ;
- présenter les conclusions de ces instances au directeur ;
- mettre en œuvre les décisions qui en résultent ;
- faire le lien avec la cellule des Affaires Juridiques pour les contentieux engagés à la suite des décisions prises ;
- participer à la rédaction conjointe d'une documentation relative aux procédures statutaires.
- proposer toute évolution statutaire de ces procédures que vous jugez utile.
- dresser des tableaux de bord et réaliser des bilans sur l'évolution de votre domaine d'activité.

Au titre du suivi des procédures devant les comités médicaux est chargé :

- d'assurer les liens avec les gestionnaires chargés de procédures médicales aux niveaux régional et départemental ainsi que dans les établissements publics de santé et répondre à toute question statutaire dans ce domaine ;
- de mettre à jour les dossiers des praticiens concernés ainsi que la base de données ;
- d'élaborer les décisions qui relèvent de la compétence de la DG du CNG.

Le/la juriste possède par ailleurs une bonne connaissance de l'ensemble des règles statutaires applicables aux praticiens hospitaliers. A ce titre, il étudie les impacts des réformes sur le fonctionnement du département avec l'encadrement du DGPH.

Ce poste permet d'être en relation avec des interlocuteurs variés au niveau national, les directeurs d'établissements de santé, les Agences régionales de santé, les autres institutions, le ministère de la santé, les organisations syndicales.



VOTRE PROFIL QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Titulaire d'un Bac +5 dans le domaine de juridique (droit pénal/ droit administratif) ou justifier de six années d'expérience professionnelle dans des fonctions de niveau équivalent ;

Connaissance de l'administration et de ses procédures ou une formation/expérience dans la mise en œuvre de réglementations.

- ✓ Goût marqué pour le droit administratif
- ✓ Capacité à mettre en œuvre des dispositions réglementaires de droit public
- ✓ Facilités rédactionnelles
- ✓ Esprit d'analyse
- ✓ Très bonnes qualités d'organisation, rigueur, capacité à anticiper
- ✓ Qualités relationnelles, diplomatie, esprit d'équipe
- ✓ Autonomie et initiative, réactivité
- ✓ Discrétion, respect de la confidentialité
- ✓ Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel)
- ✓ Utilisation teams, Outlook, logiciel métier



CONDITIONS D'EXERCICE

Droits à congés : Le droit à congés s'exerce dans la limite d'une absence de service qui ne peut excéder 31 jours consécutifs. Le calendrier des congés est fixé, après consultation des agents intéressés, compte tenu des fractionnements et échelonnements de congés que l'intérêt du service peut rendre nécessaires.

Droit à réduction du temps de travail : 19 jours

Télétravail : jusqu'à deux jours de télétravail / semaine

Rémunération : statutaire pour les agents titulaires

Le plan de formation est accompagné d'informations utiles aux agents pour exercer leurs droits quant aux périodes de professionnalisation, aux actions de préparation aux examens et concours, aux congés de formation professionnelle, aux bilans de compétences et aux actions en vue de la validation des acquis de l'expérience professionnelle

Poste à pourvoir à compter du : Dès maintenant

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Madame MENARD Chafika, adjointe à la cheffe de département de gestion des praticiens hospitaliers

chafika.menard@sante.gouv.fr

Merci de nous transmettre votre candidature (CV+Lettre de motivation) aux adresses suivantes :

cng-recrutement@sante.gouv.fr, severine.masson@sante.gouv.fr, chafika.menard@sante.gouv.fr

Localisation : Immeuble Ewater, 86 rue Henri Farman 92130 Issy-les-Moulineaux

Accessibilité : RER C : Issy Val de Seine, T2 station Henri Farman